

Les voyageurs suisses

Autor(en): **M., Alex**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 25

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181388>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les voyageurs suisses.

La Suisse n'est point étrangère, malgré sa position, aux grandes explorations géographiques qui caractérisent notre époque.

J.-L. Burkhardt, de Bâle, ouvre la carrière, et entre au service de la Société africaine de Londres, pour laquelle il explore successivement la Syrie, l'Arabie, l'Égypte et la Nubie. Vénéré des Musulmans sous le nom de scheik Ibrahim, il meurt prématurément au Caire, à peine âgé de 35 ans.

Une quinzaine d'années plus tard, F. Dubois de Montpéroux voyage autour du Caucase, dans la Circassie, la Géorgie, l'Arménie et la Crimée, et ne craint pas de s'exposer à de nombreux périls pendant la guerre contre les Tcherkesses dont il profite pour pénétrer chez ces peuplades guerrières. Il accompagnait les détachements de soldats russes dans leurs reconnaissances, et obtenait des escortes pour les courses qu'il faisait dans l'intérêt de ses recherches ; sa relation forme un très bel ouvrage en six gros volumes avec atlas, qui a été couronné par la Société de géographie de Paris en 1839. Il est décédé à Neuchâtel en 1850.

Les voyageurs devinrent dès lors plus nombreux. Werner Munzinger, de Soleure, qui explore maintenant l'Afrique centrale, publie ses notes sur l' Abyssinie, qu'il visitait dès 1859, dans le recueil de communications des voyageurs suisses, édité par Wursten, à Winterthur ; — le médecin zuricois Alex. Schläfli, pour lequel, depuis nombre d'années, l'Orient est devenu comme une seconde patrie, envoyait à ce même recueil la relation du voyage qu'il fit en 1861 depuis Alexandrette jusqu'au golfe Persique pour se rendre dans l'Inde.

Les missions fédérales au Japon et au Brésil donnent lieu au remarquable livre illustré d'Aimé Humbert, sur le Japon, et à l'intéressant voyage dans l'Amérique du Sud de J.-J. von Tschudi, 4 volumes, Leipzig, 1865.

Un vaudois, l'illustre naturaliste L. Agassiz, faisait peu après son voyage scientifique au Brésil, sur lequel nous donnerons quelques détails en continuant cet aperçu. Alex. M.

Les étudiants vaudois.

III

Les mœurs des étudiants étaient souvent assez grossières ; déjà en 1550 et en 1640, il leur fut

défendu de courir de nuit dans les rues. Les anciens *Acta* mentionnent de nombreuses punitions infligées pour des faits qui n'étaient pas d'une moralité bien raffinée. Ces mêmes registres font aussi mention de tapages nocturnes et de farces d'un goût assez suspect, dont plusieurs se sont maintenues dans la tradition. On sait d'ailleurs combien, dans tous les temps, notre jeunesse académique eut d'écheveaux à dévider avec la police. L'inimitié entre les étudiants, les guets et les *gapions* est historique. Il fut un temps où posséder dans sa chambre un bâton de guet ou bien un sabre de *gapion* arraché à l'un de ces pauvres agents dans telle ou telle bagarre nocturne était pour beaucoup un vrai titre de gloire.

Les étudiants n'osaient pas s'aventurer dans les billards : l'ordonnance de 1550 et de 1640, renouvelée en 1708, le leur interdisait sous peine d'amende de 5 florins. Mais plusieurs furent punis pour être allés dans de mauvaises pintes. Le *Crotton* était un lieu où quelques-uns cherchaient à se glisser, n'osant pas aller ailleurs. Les cercles leur étaient permis, mais il en résulta de graves inconvénients. En 1794, le seigneur baillif fit fermer un cercle d'étudiants parce qu'on y parlait politique. Dans d'autres occasions, des cercles d'étudiants furent fermés parce que les membres y jouaient au billard à l'heure du service divin et y faisaient des dettes. Outre la fréquentation des lieux publics, la chasse leur était aussi défendue.

Cette grossièreté de mœurs, pour ne rien dire de plus, était favorisée par un privilège que Leurs Excellences accordèrent déjà au commencement du XVII^e siècle aux étudiants. Ils furent soustraits à la juridiction de la police de la ville. Ils n'étaient justiciables que de leur propre corps, de l'académie ou du baillif. Lorsqu'un étudiant était saisi par un agent de police, on devait le conduire au château pour être emprisonné et non pas au corps de garde de la ville. On sait que les baillifs ne demandaient ordinairement pas mieux que de vexer les autorités municipales.

Un redoutable censeur, dont le nom seul commande la foi en ses paroles, le major Davel, s'adressant aux étudiants depuis l'échafaud, leur disait dans son allocution : « Messieurs les étudiants, vous » vous destinez au saint ministère. Mais de quelle » manière plusieurs d'entre vous se préparent-ils » à un emploi de cette importance et qui exige une » grande sainteté ? C'est par une vie déréglée et